



Rothmans, Benson & Hedges Inc.

a subsidiary of Philip Morris International Inc. / une filiale de Philip Morris International Inc.

1500 Don Mills Rd., Toronto, ON M3B 3L1

Le 23 janvier 2023

Mémoire pour les consultations prébudgétaires **Québec 2023-2024**

Rothmans, Benson & Hedges Inc. (RBH) apprécie l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires du Québec 2023-2024. RBH, une filiale de Philip Morris International Inc. (PMI), est l'une des principales entreprises de tabac au Canada, employant près de 800 personnes à travers le pays, avec un siège social à Toronto, une usine à Québec et des partenariats avec 150 agriculteurs à l'échelle canadienne.

RBH s'étant engagée à un avenir sans fumée, notre message est clair : ***Si vous ne fumez pas, ne commencez pas. Si vous fumez, arrêtez. Si vous n'arrêtez pas, changez.*** La cessation tabagique est le meilleur choix, mais pour les fumeurs adultes qui continueraient de fumer, il existe des solutions de rechange moins nocives, telles que les produits de vapotage et les produits de tabac chauffés (PTC). RBH s'efforce d'être un chef de file dans la promotion de la réduction des méfaits du tabac comme moyen efficace d'aider les 3,9 millions de fumeurs adultes du Canada selon Santé Canada¹ - dont 1,1 million au Québec - à passer à des solutions de rechange sans fumée s'ils ne cessent pas de fumer. L'engagement et les efforts actuels de RBH comprennent des conférences sur la réduction des méfaits chez les peuples autochtones que nous avons organisées au cours des trois dernières années, ainsi que les dix recommandations que RBH a formulées à l'intention d'Ottawa et des provinces pour lutter contre le [tabagisme chez les jeunes](#). Nous croyons qu'un Canada sans fumée est réalisable, mais que cela exige un effort collectif de la part de l'industrie, du gouvernement et des experts en santé.

RBH appuie l'objectif ambitieux du gouvernement du Québec de ramener le taux de tabagisme sous la barre des 10 pour cent d'ici 2025, tel qu'énoncé dans la *Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025*.² Nous soutenons également la volonté du gouvernement fédéral de réduire le taux de tabagisme au Canada à 5 pour cent des Canadiens d'ici 2035, tel que mentionné dans la *Stratégie canadienne sur le tabac* de Santé Canada.³ Les développements technologiques des solutions de rechange sans combustion offrent une occasion sans précédent d'améliorer la santé publique et aident à la réalisation d'un Québec « sans fumée » en offrant de meilleures solutions de rechange aux fumeurs adultes qui, autrement, continueraient de fumer. Ces solutions de rechange comprennent les produits de vapotage, qui fonctionnent en chauffant un liquide avec ou sans nicotine, et les PTC, qui chauffent le tabac pour produire un aérosol destiné à être inhalé sans combustion.

Toutefois, pour atteindre cet objectif, des mesures doivent être prises pour garantir que les solutions de rechange sans combustion soient abordables et accessibles, avec des informations

¹ [La stratégie canadienne sur le tabac, 2018](#)

² https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/strategie/STR_19-006-04W_MSSS.pdf?1622831667

³ [La stratégie canadienne sur le tabac, 2018](#)



Rothmans, Benson & Hedges Inc.

a subsidiary of Philip Morris International Inc. / une filiale de Philip Morris International Inc.

1500 Don Mills Rd., Toronto, ON M3B 3L1

appropriées sur le produit, aux fumeurs adultes canadiens qui, autrement, continueraient de fumer.

Les cigarettes, le tabac à rouler, les cigares, les cigarillos et le tabac à pipe sont fumés et consommés par **combustion**. C'est la combustion du tabac qui produit bon nombre des éléments toxiques associés aux effets néfastes du tabagisme sur la santé. En revanche, les PTC et les produits de vapotage sont destinés à être inhalés sans combustion. En éliminant la combustion, les niveaux de substances toxiques nocives et potentiellement nocives (telles que définies et répertoriées par différents organismes de réglementation) dans l'aérosol IQOS sont en moyenne réduits de 90 à 95 pour cent par rapport à la fumée d'une cigarette de référence standard.⁴ Pour référence, la U.S. Food and Drug Administration (FDA) américaine a autorisé la commercialisation du « système de chauffage du tabac IQOS » de PMI en tant que produit du tabac à risque modifié (PTRM) le 7 juillet 2020. Par conséquent, cette autorisation permet à ces produits spécifiques d'être commercialisés avec les informations suivantes :⁵

« *PREUVES DISPONIBLES À CE JOUR :*

- *Le système IQOS chauffe le tabac, mais ne le brûle pas.*
- *Cela réduit considérablement la production de produits chimiques nocifs ou potentiellement nocifs.*
- *Des études scientifiques ont montré que le fait de passer complètement des cigarettes classiques au système IQOS réduit considérablement l'exposition de votre corps aux produits chimiques nocifs ou potentiellement nocifs. »*

RBH estime que le budget 2023-2024 du Québec offre l'occasion de se pencher sur la façon dont les produits de tabac et de vapotage innovants et sans combustion sont taxés, ce qui permettra de mieux aligner la politique fiscale sur le tabac avec l'objectif de réduction des méfaits de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, laquelle consiste à réduire les risques pour la santé tout en s'attaquant aux inégalités sociales et économiques entre les fumeurs adultes au Canada et au Québec.

RBH reconnaît le rôle de chef de file joué par le Québec en matière de lutte contre la contrebande et recommande l'adoption de mesures additionnelles pour mettre fin aux activités de contrebande de tabac et de produits de vapotage.

RBH reconnaît le leadership dont fait preuve le gouvernement du Québec dans la lutte contre la contrebande de tabac. Il y a dix ans, le Québec faisait face à un marché du tabac illicite que plusieurs experts évaluaient à plus de 35 pour cent. Aujourd'hui, grâce aux investissements et aux efforts déployés par le gouvernement du Québec et les intervenants de l'industrie, la taille du commerce du tabac de contrebande, au Québec, est évaluée par la plupart des observateurs

⁴ Philip Morris Products S.A. (2016). Philip Morris Products S.A. Modified Risk Tobacco Product (MRTP) Applications. Retrieved from U.S. Food and Drug Administration: <https://www.fda.gov/tobacco-products/advertising-and-promotion/philip-morris-products-sa-modified-risk-tobacco-product-mrtp-applications>

⁵ FDA Authorizes Marketing of IQOS Tobacco Heating System with 'Reduced Exposure' Information. Retrieved from US Food and Drug Administration: <https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-authorizes-marketing-iqos-tobacco-heating-system-reduced-exposure-information>



Rothmans, Benson & Hedges Inc.

a subsidiary of Philip Morris International Inc. / une filiale de Philip Morris International Inc.

1500 Don Mills Rd., Toronto, ON M3B 3L1

comme se situant entre 12 et 15 pour cent. RBH est partie prenante de ce succès, alors que nous continuons de travailler en étroite collaboration avec la Sureté du Québec et les autres agences d'application de la loi présentes sur le territoire québécois.

Les défis actuels en matière de contrebande sont passés du physique au virtuel, ce qui complique les poursuites judiciaires. C'est notamment le cas des produits de vapotage illicites qui peuvent être achetés en ligne et facilement expédiés au-delà des frontières. Avec la mise en œuvre de réglementations sur le vapotage par différents ordres de gouvernement au Canada, RBH observe une augmentation significative de la contrebande de produits de vapotage à travers le pays. La nature des plateformes numériques fait qu'il est difficile pour la police locale de poursuivre les réseaux de contrebande et illicites, étant donné que la plupart des serveurs et des adresses IP sont physiquement situés et contrôlés dans des juridictions étrangères, ce qui complique l'arrestation et la poursuite de ces individus et/ou groupes qui se cachent dans le monde virtuel.

Bien entendu, le grand succès remporté à ce jour par le Québec dans la lutte contre le tabac de contrebande est en grande partie attribuable à l'augmentation du financement et des ressources consacrés par le gouvernement à la lutte contre le commerce illicite, ainsi qu'à la collaboration continue avec d'autres instances, notamment les gouvernements fédéral et ontarien.

Par conséquent, RBH recommande que le gouvernement du Québec au minimum continue et maintienne, sinon augmente, les ressources consacrées à la lutte contre la contrebande des produits du tabac au Québec, ce qui peut avoir un impact plus large contre le commerce illicite à travers le Canada.

RBH croit fermement que le Québec peut être sans fumée d'ici 2035. Toutefois, il faudra des efforts, de l'ingéniosité et une collaboration entre l'industrie, le gouvernement, les experts en santé, les agences d'application de la loi et d'autres intervenants pour y parvenir. Nous avons hâte d'avoir des échanges au Québec sur l'avancement des politiques de réduction des méfaits des solutions de recharge sans combustion, y compris les PTC et les produits de vapotage.

Sincères salutations,

Kory McDonald
Directrice, Affaires externes
Rothmans, Benson & Hedges Inc.